

## Assurances.

### **1. Assurance responsabilité civile entraînements (Moto Verte)**

Les licences de Motocross de la FMWB comprennent toutes une assurance RC entraînements couvrant votre responsabilité en cas d'accident avec des tiers (ex spectateurs) lors de vos entraînements en Belgique, France et Pays-Bas. Pour les entraînements en France une attestation spécifique vous sera fournie avec votre licence qui vous permet de pouvoir vous entraîner sur les circuits en France sans devoir souscrire un 'pass circuit FFM'.

### **2. Assurance Frais Médicaux à l'étranger et rapatriement**

Dans le dernier écran de la demande de licence vous avez également la possibilité de souscrire l'option "Assurance rapatriement". Cette assurance couvre les frais médicaux à l'étranger et de rapatriement en cas de chute lors de vos entraînements sur tous les circuits de motocross reconnus en Europe.

### **3. Indemnité journalière en cas d'invalidité temporaire majorée**

L'assurance individuelle incluse dans la licence, comporte le paiement d'une indemnité journalière, en cas d'invalidité temporaire, à partir du 31<sup>ème</sup> jour pendant maximum 730 jours, de 30,00 € par jour.

Cette nouvelle option permet de porter cette indemnité à 70,00 € par jour moyennant une augmentation de la prime d'assurance de 40 %.

Vous pouvez ajouter cette option lors de votre demande de licence via My FMB-BMB en cochant la case "Option indem. jour. majorée" (dernière écran).

## Licence supplémentaire.

Si vous avez souscrit une licence "Nationale AMPL" et vous souhaitez également souscrire une licence "Spéciale AMPL", vous devrez après la souscription de la licence "Nationale AMPL", ne pas cliquer sur "payer" mais sur "licences" afin de demander une nouvelle licence, la licence "Spéciale AMPL". Après la souscription des deux licences vous envoyez un mail à [info@fmwb.be](mailto:info@fmwb.be) pour demander le tarif à payer pour ces deux licences.

Lorsque votre dossier de demande de licence est complet, le secrétariat de la FMWB vous enverra votre carte de licence et votre attestation d'assurance RC, par voie postale.

Pour plus d'info, consultez les liens suivants :

- [Mode d'emploi de My FMB-BMB](#)

[Frequently Asked Questions \(F.A.Q.\)](#)

Le secrétariat de la FMWB est à votre entière disposition pour répondre à vos questions éventuelles (de préférence par e-mail à [info@fmwb.be](mailto:info@fmwb.be)).

Nous vous souhaitons beaucoup de succès et une très bonne année 2022.

Le président de la FMWB

Didier FREROT

Le président de l'AMPL

Laurent LACASSE

## A tous les licenciés AMPL 2021

Cher coureur,

Comme vous l'avez déjà sans doute appris, l'AMPL s'est affilié à la FMWB, ce qui implique que toutes les licences AMPL 2022 seront délivrées par la FMWB sur base d'un accord de collaboration conclu entre la FMWB et l'AMPL.

Cela veut dire que pour la saison 2022, les coureurs souhaitant participer aux championnats de motocross AMPL devront souscrire leur licence via la FMWB.

Il y aura 3 niveaux de licence chacune avec les catégories et classes AMPL :

- Nationale AMPL (débutants, Junior, Senior, Expert, Espoir et Inter)
- Spéciale AMPL (Quads, Oldtimer, 125cc Open)
- Jeunes AMPL (Ecolage 50 – 65 – 85)

Ces licences permettront également la participation :

- à toutes les épreuves de motocross inscrites au calendrier FMB ([www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be))
- à toutes les épreuves de motocross inscrites au calendrier de la FPCNA ([www.fpcna.be](http://www.fpcna.be))
- aux Championnats de Belgique MX FMB

### **Demandez votre licence via "My FMB-BMB".**

Les licences de Motocross AMPL 2022 devront être souscrites via l'application My FMB-BMB. Il s'agit d'une application digitale développée par la FMB à installer sur un PC/portable Windows. Une version pour tablette (Apple/IOS et Android) est en cours de développement et sera lancée bientôt.

Cette application vous permet donc de demander votre licence de façon digitale.

Voici les étapes à suivre :

- Installer My FMB-BMB sur PC Windows : [My FMB-BMB](#)
- Cliquez sur 'Nouveau licencié' (sauf si vous avez déjà eu une licence FMB depuis 2018, dans ce cas vous cliquez sur 'identifiez-vous')
- Complétez tous les champs. Vous pouvez vous enregistrer via la lecture de votre carte d'identité (lecteur de carte : cliquez sur 'lire ma carte ID') ce qui est conseillé mais pas obligatoire.
- Après avoir complété tous les champs prévus, vous recevrez un code d'activation par e-mail, afin de valider votre inscription, en introduisant ce code dans la fenêtre ouverte en attente de celui-ci.
- Vous êtes maintenant enregistré dans l'application.
- Vous pouvez maintenant effectuer une demande de licence. Cliquez sur identifiez-vous (nom d'utilisateur = adresse e-mail, mot de passe : le mot de passe choisi lors de votre inscription)
- Complétez les coordonnées du bénéficiaire de l'assurance et nr. de transpondeur
- Cliquez sur 'Demander une nouvelle licence' – 'Licence sportive compétition annuelle' – 'Discipline Motocross' – Niveau 'Nationale AMPL' ou 'Spéciale AMPL' ou 'Jeunes AMPL' – catégorie – Classe. Complétez la marque de la moto et cylindrée – Choisissez votre numéro de course en fonction du numéro de course éventuellement réservé auprès de Monsieur Serge MAZZONI, validez votre demande de licence et cliquez sur 'payer'
- Le paiement se fait également de façon électronique via le plate forme Multisafepay
- Pour ajouter vos documents médicaux et/ou carte d'identité et/ou autorisation parentale (mineurs) cliquez sur 'Documents'